



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16174
22 novembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 21 NOVEMBRE 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU VIET NAM AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration en date
du 19 novembre 1983 faite par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République socialiste du Viet Nam au sujet de la situation à Chypre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document
du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent,

(Signé) HOANG BICH SON

UN LIBRARY
NOV 23 1983
UN/SA COLLECTION

Annexe

Déclaration en date du 19 novembre 1983 faite par le porte-parole du
Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du
Viet Nam au sujet de la situation à Chypre

Le 15 novembre 1983, les autorités chypriotes turques ont proclamé la création de la prétendue "République turque de Chypre-Nord".

Cela représente une nouvelle étape dans le dessein commun de longue date des forces impérialistes et réactionnaires qui consiste à diviser Chypre et à en faire une base militaire pour l'exécution de leurs projets d'intervention et d'agression au Moyen-Orient et en Afrique, menaçant ainsi la paix et la sécurité dans la région méditerranéenne et dans le reste du monde.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam soutient fermement la juste lutte du peuple chypriote contre les forces impérialistes et réactionnaires pour défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre. Il soutient également la position sensée adoptée par le Gouvernement de la République de Chypre et les résolutions pertinentes du Mouvement des pays non alignés concernant Chypre qui demandent un retrait complet des troupes étrangères de Chypre, la cessation de toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures de ce pays et l'exercice par le peuple chypriote de son droit à l'autodétermination.
